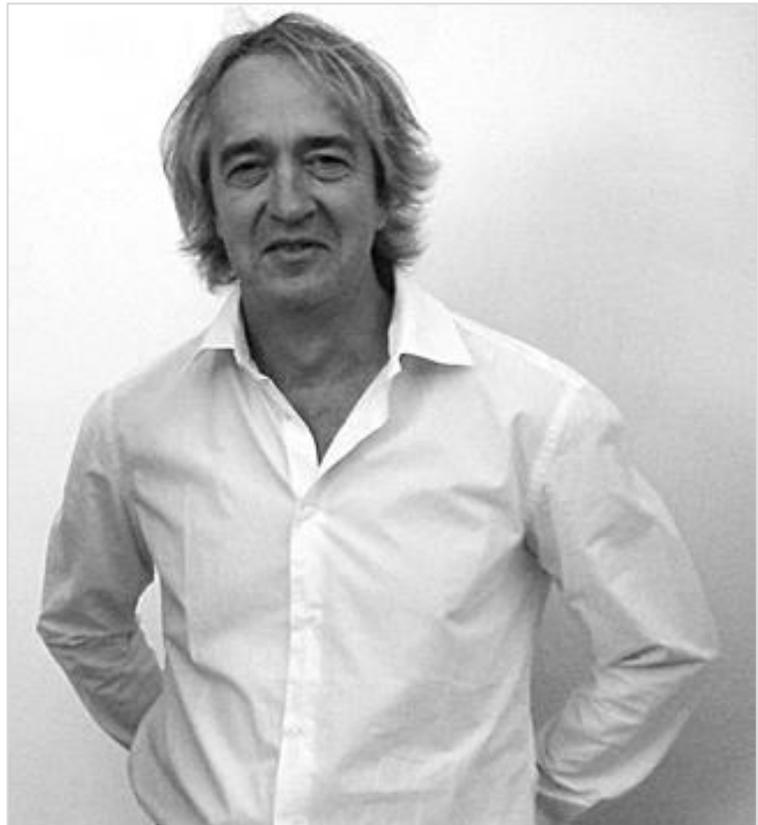


**« Maîtriser la langue française,  
c'est se donner la possibilité de participer au débat citoyen »**

**Nommé Délégué général à la langue française et aux langues de France au Conseil des ministres du 20 mai 2015, Loïc DEPECKER est également chargé par le Gouvernement de préfigurer l'Agence pour la langue française. Il répond aux questions des *Lyriades*, en précisant le sens donné à cette mission.**

*Les Lyriades : À la tête de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), vous avez reçu une commande supplémentaire du Premier ministre, celle de préfigurer ce que devra être demain la future Agence pour la langue française. Comment y travaillez-vous ?*

**Loïc DEPECKER :** « Il faut revenir au Comité interministériel Égalité et Citoyenneté du 6 mars dernier. Le Premier ministre a annoncé à cette occasion 60 mesures, parmi lesquelles la création d'une Agence de la langue française. La question de la langue est essentielle, elle est très présente dans l'analyse que fait le Premier ministre sur les difficultés, le « malaise », que traverse la société française. Pour les personnes éloignées de la langue française, la moindre démarche devient difficile : emploi, logement, santé... D'autant que les procédures sont de plus en plus dématérialisées. La maîtrise de la langue française est donc un élément clé et l'une des



premières étapes de l'entrée ou de l'intégration dans la société française. L'effort pour l'apprendre apparaît aussi comme un gage de citoyenneté. Encore faut-il que les personnes démunies puissent avoir facilement accès à l'apprentissage du français. Par la langue, on entre pleinement dans la culture d'une société, on adhère à ses valeurs, on est amené à participer aux débats démocratiques ».

*Les événements dramatiques de janvier dernier ont-ils été déterminants ?*

**LD :** « Oui, même si le constat avait été fait auparavant. Il apparaît évident à bien des responsables que j'ai rencontrés durant la mission d'analyse que j'ai faite sur le terrain, que l'absence de maîtrise du français ou la difficulté de passer d'un code à un autre, doit être considérée comme un élément qui concourt à la violence, au rejet de l'autre, ou tout simplement au ressentiment, qui se tourne alors vers l'ensemble de la société. Ne pas parler la même langue sépare, éloigne, marginalise. Cela induit certains comportements, comme le repli sur soi, l'isolement, le refus de s'adapter à l'évolution de la société ».

*L'enjeu est de taille, quel sera dès lors le rôle de l'Agence de la langue française ?*

**LD :** « Nous voulons, avec cette nouvelle Agence, – dont la forme qu'elle aura n'est pas encore déterminée –, étendre l'accès, non pas seulement à la langue française, mais l'accès à l'apprentissage de la langue française. Il faut pour cela étendre son apprentissage à tout le territoire, métropole et Outremer. Nous devons resserrer le maillage de cette couverture afin de toucher tous les publics, particulièrement les plus fragiles. La démarche que nous avons suivie est de partir en priorité des besoins. Notre rôle sera de fédérer et de coordonner les initiatives, de faire travailler ensemble tous les acteurs. Les ministères (Éducation nationale, Intérieur, Justice...), les opérateurs de l'État (Centre national d'enseignement à distance, Centre international d'études pédagogiques, Agence nationale de lutte contre l'illettrisme), les collectivités territoriales, les grandes institutions (le réseau des Alliances françaises), les associations, etc. Beaucoup de choses et de belles choses existent, que j'ai eu l'occasion d'admirer en me rendant dans les mairies, les centres sociaux, les caisses d'allocation familiales, les ateliers sociolinguistiques. Il s'agit maintenant de donner à cet ensemble un pilotage stratégique. L'action publique n'en sera que plus performante. Nous allons également mettre en valeur les outils méthodologiques et pédagogiques existants. Et si besoin, encourager à leur création. Nous avons devant nous le défi d'allier les cours en ligne ouverts à tous (MOOC) au travail en présence de l'enseignant, de façon à mieux enseigner la langue française et à davantage de personnes. La population des pays francophones se développe à grande vitesse, particulièrement dans les pays du sud, et il faut se préparer aux énormes changements qui sont en cours. Nous souhaitons mieux regrouper les moyens, les talents, les innovations ; nous souhaitons aller vers davantage de mutualisation et faire ainsi des économies d'échelle ».

*La maîtrise de la langue est une dimension complexe. C'est une problématique qui embrasse de nombreux aspects sociaux... Votre intervention sera donc transversale ?*

**LD :** « En effet, notre action doit être ambitieuse. Il faut embrasser conjointement l'ensemble des questions. Aussi bien celle des décrocheurs, les jeunes qui sortent chaque année du système éducatif : c'est à dire plus de 120 000 jeunes par an. Cela fait beaucoup sur des années. On doit pouvoir proposer à ces jeunes une deuxième chance, d'autres façons d'apprendre et de « raccrocher ». Il existe des écoles de la deuxième chance, des lycées pour adultes, que j'ai visités. Ce sont des structures à soutenir et à consolider. Il faut aussi regarder du côté des actifs salariés, qui faute d'une pratique régulière de la lecture et d'une formation continue suffisante, ont parfois des difficultés à interpréter une consigne. Ils subissent ce que j'appelle une situation de « désapprentissage ». Il faut pouvoir y remédier, pour faciliter leur progression dans l'entreprise ou, le cas échéant, leur retour à l'emploi. Je suis enseignant(\*), constamment au contact avec des étudiants d'origines diverses et de niveaux souvent différents. L'enseignement supérieur doit lui aussi renforcer son investissement dans la maîtrise de la langue française, avec des formations spécifiques à destination des étudiants, mais aussi à destination des personnes en difficulté avec la langue : s'ouvrir ainsi davantage vers la Cité. Je suis conscient que cela se fait déjà, souvent de manière remarquable. Il faut étendre et généraliser ces dispositifs. On doit aussi s'intéresser à l'environnement économique, au monde de l'entreprise et des médias. Et puis, il y a évidemment une actualité brûlante, avec l'accueil des réfugiés. C'est une exigence majeure. Nous devons nous en montrer dignes et être la hauteur de cet immense défi, humain, culturel et linguistique ».

*Comment voyez-vous le rôle de l'Agence de la langue française, dans un paysage français très largement décentralisé ?*

**LD :** « La future Agence, quelle que soit la structure qu'elle aura, sera au contact des territoires, proche des réalités et des besoins des populations. Autrement dit, elle aura à veiller au maillage territorial en matière de formation et d'approfondissement du français. Nous envisageons de faire créer auprès du préfet de région un délégué à la langue française et à la politique linguistique, qui sera l'interlocuteur entre l'État et la région. L'Agence devra donc tenir compte de l'organisation administrative en France et prendre en considération les besoins observés sur le terrain. Il faudra trouver des relais, afin d'articuler et décliner l'action de l'Agence dans toutes les régions françaises. De ce point de vue, elle se rapprochera naturellement des collectivités territoriales. En disant cela, je pense aussi bien sûr aux Outremer ».

*Il y a aussi tout un tissu associatif..*

**LD :** « Oui, il est très riche et c'est là une grande chance ! L'Agence va travailler en réseau, s'appuyer sur les acteurs locaux. L'Agence sera en mouvement, en interaction avec la société et ses forces vives. Des associations comme *Les Lyriades* sont, à mes yeux, essentielles. Je suis très admiratif de leur rôle en matière de sensibilisation à divers aspects de la langue française et à l'ouverture qu'elles offrent sur le monde de la culture. L'apport de l'éducation populaire est, en ce sens, considérable. Je suis moi-même investi dans plusieurs d'entre elles, en particulier *Le Cercle littéraire des écrivains cheminots... »*.

*Dans votre réflexion figure en bonne place les nouvelles technologies de l'information et de la communication, comme le numérique. Expliquez-nous...*

**LD :** « Le numérique est une révolution technique. Celle-ci laisse deviner des potentialités immenses, que nous aurions tort de ne pas exploiter. J'ai dans mon équipe une mission consacrée au numérique. C'est un champ d'application que nous devons investir massivement. La langue française a tout à y gagner. Le numérique est un levier formidable en matière d'éducation et d'enseignement, car il permet d'inventer de nouvelles manières d'enseigner. Il crée de nouveaux rapports, il modifie la manière d'enseigner, il ouvre un immense champ d'innovations. Il est au cœur des pratiques et usages des jeunes générations ».

*Quelles sont les échéances retenues, vous avez un calendrier ?*

**LD :** « Le Premier ministre m'a demandé de rédiger un rapport qui doit préfigurer le rôle et les missions de l'Agence. Je formulerai des propositions avant la fin du mois d'octobre. Avant cela, j'ai beaucoup consulté, effectué de nombreux déplacements, en métropole et dans les Outremer. Pour dresser cet état des lieux, j'ai rencontré nombre d'interlocuteurs sur le terrain, experts ou praticiens, de tous horizons. Je me suis rendu à plusieurs occasions en banlieue, une réalité sociale et urbaine que je connais bien. C'est un laboratoire mais aussi un creuset, essentiel pour comprendre la jeunesse de notre pays. Beaucoup de choses formidables s'y passent... et une grande partie de notre avenir s'y dessine. »

*Les Français sont-ils autant fâchés que cela avec leur langue ?...*

**LD :** « Pas du tout !... C'est une idée fausse. Au contraire, on assiste à un engouement, une passion pour la langue. Les Français aiment leur langue, ils veulent la comprendre, en saisir les nuances, la redécouvrir. Un signe qui ne trompe pas : le succès de l'exercice de la dictée, qui ne diminue nullement. Regardez l'exemple de Saint-Denis, ville de banlieue parisienne, qui accueillait le 30 mai dernier « La Dictée des Cités ». Plus d'un

**millier de personnes, composant en plein air sur la place de la mairie, de tous âges, tous milieux... Ce qui laisse entendre que la dictée est considérée comme un signe de réussite et un facteur de promotion sociale ».**

*...d'autant que la langue française se porte plutôt bien dans le monde, nous n'en sommes pas toujours conscients...*

**LD : « Oui, il y a un désir de France, comme il y a un désir de langue française. Sentiment répandu à l'étranger, dont on ne mesure pas toujours l'ampleur. Et l'usage de la langue française continue de progresser. Avec un bassin de population estimé à près d'un demi-milliard de personnes d'ici 20 ans – en raison notamment de la croissance démographique dans les pays africains – la langue française se développe rapidement. Il faudra aider ces pays à développer leurs structures d'enseignement, de façon à relever les défis de la société de la connaissance. Il faudra aussi valoriser les langues partenaires de la francophonie, de façon à associer étroitement apprentissage du français et langues maternelles. C'est comme cela que nous construirons l'avenir. Le français est une langue d'avenir. À cet égard, nous n'avons pas de raisons d'avoir peur de la mondialisation... ».**

*(\*) : Linguiste, agrégé de grammaire, Loïc Depecker est professeur en sciences du langage à l'université de Paris Sorbonne. Parallèlement à sa carrière universitaire, il a exercé des fonctions dans plusieurs instances comme le Haut Comité de la langue française, le Commissariat général à la langue française, la Délégation générale à la langue française ou auprès de la Commission européenne, comme conseiller scientifique.*